

## **COMMISSION DES PROBLEMES EXTERIEURS**

Cher collègue,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion de la commission des Problèmes extérieurs, qui aura lieu le vendredi 4 juillet 2008 à 11 heures, dans la salle A du Sénat de Belgique (Palais de la Nation, entrée 7, rue de Louvain à 1000 Bruxelles).

### **ORDRE DU JOUR**

1. Echange de vues avec les représentants permanents des pays du Benelux auprès de l'Union Européenne
2. Préparation de la séance plénière extraordinaire consacrée au nouveau traité Benelux (cf. décision du Comité Permanent du 13.06.2008)
3. Les activités complémentaires de la commission (e.a. la conférence du 28 novembre 2008 sur le suivi de l'Europe élargi : les liens régionaux de coopération renforcent l'Union européenne, cf. doc. 773/1)
4. Divers.

Avec mes sentiments bien dévoués,

Le président,

W. BEKE.

Bruxelles, le 20 juin 2008.